



Le vendredi 4 mars, les syndicats CGT, FO, SNJ et Sud, ont appelé les salariés de France 3 Côte d'Azur à cesser le travail pour une durée de 24h.

Cette journée de grève a connue une très forte mobilisation. Environ 67% du personnel était en grève et plus de 50 salariés de France 3 Côte d'Azur s'étaient retrouvés devant la mairie de Nice pour dire non au gaspillage d'argent public : 22 millions d'euros TTC d'ores et déjà annoncés pour la construction par France Télévisions d'un bâtiment flambant neuf sur les terrains de la ville de Nice à la Victorine.

Cette mobilisation a permis à une délégation d'être reçue en mairie de Nice par Mr Anthony Borré, 1er adjoint et Mr Philippe Pradal, adjoint aux finances. Durant cet entretien le 1er adjoint au maire nous a dit que, contrairement à ce qu'avait affirmé notre direction, seule, France Télévisions a déposé une offre pour déménager à la Victorine.

Nous pouvons être fiers de ce mouvement !

Bien sûr vos élus RP et DS continuent de suivre ce dossier et ne manqueront de vous en tenir informé.





Non au déménagement des locaux de France 3 Côte d'Azur à la Victorine

Déménager les locaux de France 3 Côte d'Azur « «quoi qu'il en coûte. »

Depuis maintenant 7 ans la direction s'entête à nous faire déménager à Nice. Un déménagement qui a un prix : 13 millions d'euros, minimum, que le contribuable va payer. Une somme astronomique pour un bâtiment qui ne nous appartiendra jamais. En effet, France 3 après avoir dépensé ces millions d'euros s'engage à rétrocéder à la ville de Nice le bâtiment dans un délai compris entre 35 et 55 ans ; une aberration !

Les organisations syndicales Sud, FO, SNJ et CGT, tout comme la majorité des salariés de France 3 Côte d'Azur, sont contre ce projet décidé par notre présidente Delphine Ernotte lors des inondations de 2015, qui ont touché une grande partie du littoral azuréen.

La direction nous explique que le déménagement est obligatoire car le site de la Brague est en zone inondable ; tout comme les locaux flambant neufs de France 3 Rouen.

Alors, n'en déplaise à la direction, comme à Rouen, les salariés de France 3 Côte d'Azur sont en sécurité dans les locaux de la Brague.

Pour preuve : les locaux sont surélevés et des travaux ont été effectués récemment pour éviter que le sous-sol soit inondé.

De plus, pour sécuriser toute la zone, les mairies d'Antibes, de Biot et l'Etat investissent depuis 5 ans plusieurs millions d'Euros pour construire des bassins de rétention et dévier le cours de la Brague.

Et si notre sécurité est réellement en danger, pourquoi attendre 2026 pour nous faire déménager ? Pourquoi ne pas avoir inscrit le risque inondation sur le document unique d'évaluation des risques (DUER) ?

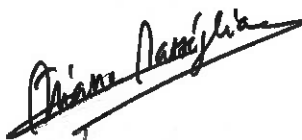
Plutôt que d'essayer de répondre à nos questions la direction n'a qu'un mot à la bouche : « déménagement ». Elle a jeté son dévolu sur le site de la Victorine un cabinet d'architectes a été choisi et le conseil municipal de la ville de Nice rendra très certainement un avis positif sur le projet ce vendredi 4 mars. Notre intersyndicale demande à la direction :

- L'arrêt du projet de déménagement des locaux de la Brague
- Les études objectivant la réalité du risque naturel mis en avant par la direction pour justifier le déménagement de la station et son impact sur la sécurité des salariés.
- La mise en place d'une étude économique et technique comparant l'hypothèse du déménagement et celle de la réhabilitation-sécurisation du site actuel.
- Une étude d'impact prenant en compte les conséquences d'une relocalisation à la Victorine sur la qualité de vie au travail : déplacements professionnels et personnels, nuisances sonores liées à la proximité de l'aéroport...

Le vendredi 4 mars, les syndicats Sud, SNJ, FO et CGT, appellent les salariés de France 3 Côte d'Azur à cesser le travail à partir de 00:00h sur une durée de 24h,.

Antibes le 25/02/2022

Pour la CGT: Ariane Masségia DS



Pour le FO: Eric Jacquet DS



Pour le SNJ: Magali Roubaud-Soutrelle DS



Pour SUD Médias Télévision: Béatrice Mariani DS



Reçu en main propre avec les
réserves d'usage, le 25.2.2022 à
15h00.
Spina